



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

OCCLUSION FONCTIONNELLE - DPC
13002325008

L'occlusion fonctionnelle, dépistage et traitement des dysfonctions de l'appareil manducateur



Mise à jour du document le 09/07/2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Poser un diagnostic chez un patient douloureux
- Choisir l'orthèse à utiliser en fonction de la pathologie
- Identifier les différentes pathologies et trouver leur cause et réaliser le traitement adapté
- Répertorier les situations pour lesquelles l'articulateur est utile

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etude de cas cliniques

Ateliers pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 : Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

2. La référence du programme DPC est en cours de validation à l'ANDPC et vous sera communiqué prochainement par le service formation.

Vous devrez alors vous connecter sur votre espace www.mondpc.fr et vous inscrire au programme souhaité

FORMATEURS

Dr Gérard VINCENT

PUBLIC

Equipe Dentaire : Chirurgien-Dentiste ou Assistant(e) Dentaire

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste ou Assistant(e) Dentaire

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

20

DURÉE

14 heures soit 2 journées de 7 heures

PROGRAMME

Jour 1	Jour 2
--------	--------

Les différents concepts occlusaux

- Les déterminants de l'occlusion : neuromusculaires, antérieurs (les dents) et postérieurs (les ATM)
- Les positions de références : la relation centrée et l'OIM / Définitions et utilité
 - Fonction masticatrice et para fonctions
- Les pathologies dentaires, parodontales et musculaires
 - Le QuDoQu
- Les pathologies dentaires, signes cliniques (Qu), étiologie (Do), traitements (Qu)
 - Les pathologies parodontales : Qu, Do, Qu
 - Les pathologies musculaires : Qu, Do, Qu
- L'articulateur : les différents modèles, quand s'en servir et comment ?

Ateliers

- Prise de l'arc facial et montage en articulateur du modèle maxillaire
 - Prise de relation centrée, clé d'occlusion
 - Exercices de relaxation

Ateliers (travail en binôme)

- Prise de l'arc facial, prise de relation centrée
 - Montage du modèle mandibulaire
 - Pose d'un plan de relaxation (NTI)
- Bonnes pratiques : surveillance, monitoring

Les pathologies articulaires :

- Diagnostic (Qu), étiologie (Do) et traitements (Qu)
- Les orthèses : quelle orthèse, dure ou molle ? Maxillaire ou mandibulaire ? Pour quoi faire ? (relaxation, décompression, repositionnement...)

Ateliers

- Réglages des orthèses
 - Cas cliniques :
4 groupes de 5 praticiens étudient un cas clinique et un rapporteur par groupe intervient devant l'ensemble des participants

En fin de chaque journée de formation, conclusion et évaluation de la formation.

TARIF

De 720€ à 910€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

CHIRURGIEN-DENTISTE

Parcours DPC : 910 €

Hors Parcours DPC : 880 €

ASSISTANT(E) DENTAIRE :

720 €

CALENDRIER

En **INTER** :

- **21 juin 2024**, de 9h à 17h en classe virtuelle + **11 juillet 2024**, de 9h à 17h30 à **PARIS**
- **21 novembre 2024**, de 9h à 17h en classe virtuelle + **05 décembre 2024**, de 9h à 17h30 à **PARIS**

En **INTRA** :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse referenthandicap@ufsbdd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 100%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **40 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de sessions programmées ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

Chirurgien-Dentiste :

DPC : à hauteur de 910 €* (* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

En vous inscrivant à la session sur www.mondpc.fr, les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

Pour les praticiens libéraux FIF PL : à hauteur de 250 €/jour** (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

**Formation susceptible d'être prise en charge

Assistant(e) Dentaire :

OPCO EP: selon barème annuel, renseignements et dossier de prise en charge sur www.opcoep.fr

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Situations difficiles

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat